



MEMENTO DES REGLES D'USAGE DE LA TABLETTE

La tablette qui t'a été remise est un outil à usage pédagogique qui appartient au Conseil Départemental et qui t'est prêté pour l'année scolaire. Accepter ce prêt t'engage à respecter les règles suivantes :

- ✓ La tablette doit toujours être protégée dans son étui et je dois en prendre le plus grand soin.
- ✓ Je dois toujours arriver en cours avec une tablette chargée.
- ✓ J'ai bien collé mes codes de connexion à internet dans mon carnet de liaison. Je dois les conserver même s'ils n'ont besoin, normalement, de n'être saisis qu'une seule fois.
- ✗ Je ne prête pas ma tablette : ni à d'autres élèves du collège, ni à des amis ou à mes frères et sœurs en dehors du collège.
- ✓ Dans les salles de classe, j'utilise la tablette uniquement à la demande d'un adulte.
- ✓ En dehors des cours, je n'utilise ma tablette que dans les lieux signalés, et conformément aux indications de l'affichage.
- ✗ Je ne stocke sur ma tablette que des données qui m'appartiennent ou sur lesquelles je dispose de droits d'accès (ressources données par le professeur, images libres de droits,...).
- ✓ J'utilise les images et vidéos réalisées en classe, ou chez moi à la demande du professeur, uniquement dans le cadre scolaire.
- ✗ Je ne prends jamais de photos, de sons ou de vidéos d'élèves ou d'adultes du collège sans autorisation.
- ✓ En cas de problème avec ma tablette, je m'adresse à mon professeur principal, qui contactera le référent tablettes. Si je suis à la maison, mes parents peuvent envoyer un mail à l'adresse suivante : tablettesleracinay@ac-versailles.fr , via la messagerie de l'ENT afin que l'interlocuteur soit clairement identifié.
- ✓ Je m'engage à respecter la Charte Numérique et le Règlement Intérieur du collège, qui précisent mes droits et mes devoirs.

Signature de l'élève :